

Conseil municipal du 28 novembre 2024

Compte rendu rapide

Le conseil municipal s'est tenu salle Kastell Mor en présence de la grande majorité des élus. 5 élus étaient absents (et représentés pour certains).

Une dizaine de personnes assistait au conseil – un message écrit de M. Riou a été affiché rapidement pour rappeler aux élus le problème de sécurité au Dievet et la nécessité d'améliorer rapidement ce point potentiellement dangereux.

Tout l'ordre du jour a été traité – les élus ayant validé au préalable les sujets, ceux-ci ont tous été votés à l'unanimité sans débat. Il est à noter que la délibération portant sur les changements de nom de rues – initialement évoquée - a été reportée à un prochain conseil.

Voici les principaux points :

Sujets concernant les **agents communaux** :

Bon d'achat de 45 € pour les enfants des agents communaux, à utiliser dans les supermarchés et dans les commerces de la communes (rajouté en séance)

Création d'un poste non permanent d'agent administratif à titre temporaire (sujet des concessions du cimetière)

Acceptation d'une complémentaire santé pour les agents auprès de la MNT sous forme d'adhésion volontaire et modification de leur contrat de prévoyance

Sujets concernant **l'administration** :

Le marché concernant l'assurance de la commune a été infructueux pour les dommages aux biens (principalement suite aux coûts dus à Ciaran), et attribué à SMACL pour la RC, le parc automobile et la protection juridique.

Le budget est remanié en cette fin d'année suite aux derniers événements : environ 53 k€ pour le fonctionnement (surcoteur classe supplémentaire, compensation des arrêts maladie, ...) et 8 k€ pour l'investissement (dont l'ajustement de – 50 k€ pour le poste SNSM et du +150 k€ pour la rénovation de la place de Sausheim, ...). A noter également que la comptabilité des amortissements se rapproche de celle des entreprises privées : pas d'amortissement en-dessous de 500 € TTC, application du prorata temporis, ...

Des autorisations et délégations sont données au maire P. Goulaouic pour : engager les dépenses budgétées à hauteur de 25% et prendre des décisions sur des sujets relevant du conseil (P. Goulaouic précise que les sujets sont en général présentés en conseil et qu'il s'agit davantage d'une facilité en cas d'urgence)

Renouvellement de 5 ans de la convention concernant l'Agence Postale Communale installée dans la mairie – à noter que celle-ci est bien utilisée dans la commune

Sujets concernant les **associations** :

Subvention exceptionnelle de 1000 € pour contribuer au salon des auteurs et permettre la venue d'illustrateurs , et de 200 € pour Brigoudou suite à la belle et réussie exposition de novembre.

Divers :

« **camping du phare** » - ce sujet est toujours en cours et les élus espèrent finaliser cette acquisition d'ici quelques mois. Une parcelle de 500 m2 a été cédée à titre gratuit à la commune.

Réparation de **l'église St Pierre** : le marché (architecte) a été déclaré infructueux et doit être relancé

Station de tourisme : le conseil vote la demande de classement de la commune en « station de tourisme » - ce classement répond à des exigences en termes d'hébergement, d'accueil, d'information (office du tourisme), ... Un tel classement permet un niveau plus important de subventions (notamment provenant des droits de mutation)

Fibre optique : celle-ci est actuellement en cours d'installation par MEGALIS (avec pose d'armoires de raccordement sur les propriétés communales). La mise en service opérationnelle est toujours prévue en 2026 au plus tard.

Prochain conseil : 17 décembre – à confirmer.